

Entretien de la vannerie

Introduction

Les paniers, nattes, chapeaux tressés et autres objets analogues composés de matières végétales ont été conçus originairement pour pouvoir résister à l'usage quotidien, ce qui implique qu'ils ont été exposés à la lumière, la chaleur, des conditions humides ou sèches et des contraintes physiques. L'utilisation de bon nombre de ces objets les a rendus fragiles et cassants. Souvent, ils paraissent résistants, mais ne le sont pas et peuvent s'endommager facilement. Il est donc essentiel de prendre certaines précautions lorsqu'on doit les manipuler, les exposer ou les mettre en réserve.

Manipulation

Les dommages que subissent les objets de vannerie sont souvent dus à une mauvaise manipulation. **On ne doit jamais soulever les paniers par les anses ou les bords.** Ces parties de l'objet, qui étaient autrefois solides, peuvent très bien être devenues extrêmement fragiles et cassantes : on risque de causer des dommages importants aux objets de vannerie si on les soulève ainsi. Pour transporter tout objet de vannerie, il faut bien le tenir à deux mains et le soutenir par la base, et utiliser des plateaux et des chariots matelassés.

Mise en réserve

Comme ils sont sensibles à la lumière, les objets de vannerie doivent être conservés dans l'obscurité. La plupart des teintures utilisées sur des parties d'objets de vannerie sont particulièrement sensibles à la lumière.

Assurer un support adéquat aux objets fragiles ou d'une forme inusitée en les bourrant légèrement de papier de soie sans acide et sans réserve alcaline (pH neutre) et en plaçant, autour d'eux, des blocs préformés de mousse de polyéthylène (p. ex. de l'Ethafoam) ou un support circulaire en forme d'anneau, fabriqué avec du tricot tubulaire à usage médical bourré de fibres de polyester. Tous les matériaux en contact avec la

vannerie doivent être non acides afin que les objets ne se détériorent davantage.

Il faut éviter de placer les petits objets dans des grands, car cela pourrait facilement les endommager. Mais si, en raison du manque d'espace, on est obligé d'avoir recours à cette solution, chaque objet doit être isolé du suivant par du papier de soie sans acide et sans réserve alcaline (pH neutre). L'encombrement de nombreux objets dans un espace restreint peut entraîner des dommages dus à la compression, des déformations, des plis et des déchirures, ainsi que le bris des objets. Lors des étapes de planification et de conception des aires de mise en réserve, il faut tenir compte de l'espace nécessaire pour tous les objets qui doivent y être entreposés.

Si des fibres ou des parties d'un objet se détachent pendant qu'on le manipule, consigner les dommages et placer les fibres ou les morceaux dans un sac transparent à fermeture par pression et glissière, que l'on aura pris soin d'étiqueter et de ranger avec l'objet. Les fibres qui dépassent risquent de se prendre dans les objets contigus; pour éviter ce danger, on peut les fixer à l'aide d'un fil de coton grand teint ou blanc ou de ruban de tissu, en évitant de trop serrer. Il ne faut jamais utiliser à cette fin une ligne de pêche monofilament, qui pourrait facilement exercer une tension sur les fibres fragiles et les entailler.

Il convient de procéder à des inspections périodiques (deux fois l'an au minimum) pour s'assurer qu'il n'y a pas de signe d'infestation d'insectes, car ceux-ci peuvent ravager rapidement une collection. Pour plus d'information à ce sujet, consulter les Notes de l'ICC n° 3/1, *Stratégies de lutte préventive contre les infestations et méthode de détection*, (www.cci-icc.gc.ca/crc/notes/html/3-1-fra.aspx) et les Notes de l'ICC n° 3/2, *Détection des infestations : inspection des installations et liste de contrôle*, (www.cci-icc.gc.ca/crc/notes/html/3-2-fra.aspx). Il faut immédiatement prendre des mesures adéquates lorsqu'une infestation est observée.

Pour des conseils connexes, veuillez contacter l’Institut canadien de conservation.

Les Notes de l’ICC n° 1/1, *Précautions à prendre pour les réserves – Généralités* (www.cci-icc.gc.ca/crc/notes/html/1-1-fra.aspx) offrent des renseignements additionnels sur les lignes directrices à suivre en matière de mise en réserve.

Protection contre la poussière

Les objets en réserve doivent également être protégés contre la poussière. Il importe donc de les conserver dans des armoires de rangement fermées ou des systèmes de rayonnage ouverts recouverts d'une housse, et de veiller à ce que les locaux soient toujours propres. Lorsque les objets font partie d'une présentation, utiliser des vitrines d'exposition fermées. La poussière a un effet abrasif et de plus, selon les matières dont elle est composée, elle peut aussi se combiner à l'humidité et accélérer la dégradation chimique des fibres ou constituer une substance nutritive pour les insectes et les moisissures. La poussière obscurcit les détails de surface et sa présence réduit grandement l'aspect esthétique de l'objet; plus elle s'y accumule, plus il est difficile de l'éliminer.

Nettoyage

Il convient avant tout de noter que ce qui peut sembler de prime abord être de la « saleté » sur un objet peut en fait indiquer l'usage que l'on en faisait autrefois. Ces dépôts, entre autres, les graines et les taches de baies, font partie intégrante de l'histoire de l'objet et ne doivent en aucun cas être enlevés. Comme le nettoyage constitue un processus irréversible, il faut prendre toutes les précautions adéquates pour n'éliminer que ce qui doit vraiment l'être.

Placer d'abord l'objet sur une table de travail dégagée. Au moyen d'une brosse souple, déloger la poussière et les débris et les diriger vers l'embout du tuyau d'un aspirateur recouvert d'un grillage fin ou d'une étamine. Ces derniers servent de filtres et empêchent les fibres détachées ou les ornements d'être aspirés. Utiliser, dans la mesure du possible, un aspirateur qui comporte des commandes de puissance permettant de réduire facilement la force de succion et qui est, idéalement, muni d'un filtre HEPA (filtre à particules à haute efficacité). Si l'aspirateur ne comporte pas de telles commandes, ouvrir le régulateur d'aspiration et utiliser un tuyau perforé qui permet de réduire la force de succion à son embout.

La saleté de surface qui défigure un objet et ne peut être éliminée au moyen d'une brosse et d'un aspirateur peut

toutefois être partiellement enlevée en utilisant une gomme à effacer du type éponge « chimique » ou éponge « de nettoyage à sec ». Ce genre de gomme, qui ne nécessite pas l'emploi de liquides, est habituellement vendue sous forme de bloc qui peut être découpé en petits morceaux. L'extrémité d'un morceau triangulaire permet dans bien des cas d'avoir accès aux différentes zones d'un matériau tissé. Commencer en frottant doucement la zone où se trouve la saleté et observer si l'éponge est efficace et si des fibres se détachent de l'objet. Si la saleté est éliminée sans endommager la vannerie, poursuivre le nettoyage en déplaçant au besoin l'éponge, jusqu'à ce que la surface soit propre.

La gomme en bâton du type *Groomstick*, qui est molle, légèrement collante et peut être pétrie, permet de recueillir les particules détachées. Mettre en contact un petit morceau de la gomme avec la zone souillée ou en revêtir un cure-dent ou une broche, pour ensuite déplacer l'extrémité à la surface de l'objet pour recueillir la saleté. La gomme souillée peut être pétrie et utilisée de nouveau, jusqu'à ce qu'elle ne soit plus collante.

Comme pour toute méthode de nettoyage, les résultats dépendent grandement de l'utilisateur. La pression appliquée ne doit pas être trop forte, afin que les fibres de la vannerie ne soient pas comprimées ou soulevées. Il faut toujours mettre à l'essai la gomme utilisée en traitant d'abord une petite zone souillée afin de s'assurer qu'elle élimine uniquement le composant visé. L'emploi de cette méthode pourrait être inadéquat lorsque la surface de l'objet de vannerie est friable ou que des ornements ne sont pas solidement fixés à l'objet.

La saleté incrustée peut parfois être enlevée à l'aide d'un coton-tige légèrement humecté d'eau. Mais avant de commencer le nettoyage, il faut toujours procéder à un essai sur une partie peu apparente de l'objet. Pour ce faire, mouiller un coton-tige avec de l'eau distillée et le mettre en contact avec un essuie-tout qui sert de buvard et absorbe l'excès d'eau; d'un mouvement rotatoire, déplacer légèrement le coton-tige à la surface de la zone mise à l'essai. Laisser cette dernière sécher et déterminer si le résultat est satisfaisant et si l'objet n'a pas été endommagé. Avant d'entreprendre le traitement global de l'objet, il est très important de procéder à des essais pour vérifier la solidité de toutes les couleurs; il faut aussi éviter de trop mouiller la surface, ce qui pourrait provoquer la dilatation ou le rétrécissement des fibres de l'objet. **Il ne faut jamais plonger un objet de vannerie dans l'eau.**

Si les méthodes susmentionnées se révèlent inadéquates ou inefficaces, consulter un restaurateur afin d'obtenir des recommandations additionnelles.

Réparation

Avant d'essayer de réparer un objet de vannerie endommagé, il faut consulter un restaurateur. L'utilisation de méthodes et de matériaux inadéquats risque de provoquer des dommages irréparables. Pour des conseils à ce sujet, contacter l'Institut canadien de conservation.

Éclairement

Les dommages causés par la lumière sont cumulatifs et irréversibles. Certaines des teintures utilisées en vannerie comptent parmi les substances les plus sensibles à la lumière que l'on trouve dans les collections de musées. On peut donc supposer que les objets teintés ont subi une certaine décoloration, à moins que des mesures adéquates n'aient été prises par le passé pour les protéger de la lumière. Il faut exposer les objets de vannerie, qu'ils soient teintés ou non, à des niveaux d'éclairement peu élevés pour empêcher leur détérioration. Afin de les protéger de la lumière lorsqu'ils ne font pas l'objet d'examens, fermer l'éclairage des réserves, et réduire au minimum son intensité dans les salles d'exposition en dehors des heures d'ouverture. Dans le cas des objets de vannerie teintés, on recommande une intensité lumineuse de 50 lx et un rayonnement ultraviolet (UV) inférieur à 75 μ W/lm afin de réduire au minimum les dommages causés par la lumière. Les objets non teintés peuvent toutefois être exposés à des intensités lumineuses légèrement supérieures, soit de 100 à 150 lx. On peut aussi limiter les dommages en réduisant le temps d'exposition des objets. Pour de l'information supplémentaire sur les méthodes et les instruments permettant de mesurer l'éclairement, consulter les Notes de l'ICC n° 2/4, *Trousse d'instruments de mesure des conditions ambiantes*, au www.cci-icc.gc.ca/crc/notes/html/2-4-fra.aspx; pour plus de renseignements sur les moyens de réduire le rayonnement UV, consulter les Notes de l'ICC n° 2/1, *Filtres ultraviolets*, au www.cci-icc.gc.ca/crc/notes/html/2-1-fra.aspx. Des renseignements détaillés sur la lumière peuvent être consultés dans l'article intitulé *La lumière, l'ultraviolet et l'infrarouge*, au www.cci-icc.gc.ca/crc/articles/mcpm/chap08-fra.aspx.

Humidité relative (HR) et température

L'humidité relative (HR) et la température sont des facteurs dont il faut tenir compte lors de la mise en réserve ou de l'exposition à long terme de la vannerie. En effet, un taux d'HR supérieur à 65 % peut favoriser la formation de moisissures, tandis qu'un taux inférieur à 40 % peut provoquer la dessiccation et la fragilisation

des objets. Dans le cas des constituants sans support de la vannerie, un faible taux d'HR n'entraînera pas nécessairement une détérioration des matières végétales, mais comme celles-ci deviendront plus cassantes, il faudra manipuler l'objet avec grand soin. Dans le cas d'objets de vannerie dont les fibres végétales sont fermement resserrées sur un matériau rigide, un faible taux d'HR et des variations hygrométriques qui provoquent une dilatation et une contraction des fibres peuvent endommager l'objet.

Les températures élevées peuvent accélérer la fragilisation de la vannerie, en raison du faible taux d'HR qu'elles entraînent, et accélérer la dégradation chimique. Il est donc recommandé de maintenir la température ambiante au-dessous de 25 °C. Il importe en outre de se rappeler que la chaleur rayonnante associée à l'exposition directe à la lumière du soleil et celle émise par des projecteurs de forte intensité lumineuse peuvent provoquer une hausse de la température dans une vitrine d'exposition ou de celle de la surface de la vannerie exposée à l'air libre. Pour éviter ce problème, il convient de maintenir un niveau d'éclairement peu élevé et d'utiliser des lampes qui dégagent moins de chaleur rayonnante.

Fournisseurs

Remarque : Les renseignements qui suivent sont uniquement fournis au lecteur pour l'aider dans ses recherches. Le fait qu'une société ou une entreprise apparaisse dans la présente liste ne constitue pas une approbation de l'Institut canadien de conservation.

Papier de soie sans acide et sans réserve alcaline (pH neutre) :

Fournisseurs de produits de conservation et de restauration, par exemple :

BiblioFiche
www.biblioFiche.com

Carr McLean
www.carrmclean.ca

University Products of Canada
www.archivalproducts.ca

Woolfitt's
www.woolfitts.com

Ethafoam :
Canadian Paper & Packaging Co. Ltd. (distributeur)
www.cppinc.com

DuPont Global Headquarters (fabricant)
www.dupont.com

Poly Foam Products Ltd.
Tél. : 905-678-0820

Magasins de rénovation, quincailleries
et fournisseurs de matériel d'artistes

Tricot tubulaire à usage médical :
Fournisseurs de produits médicaux

*Gomme du type éponge chimique ou éponge
de nettoyage à sec :*
Fournisseurs de produits de conservation
et de restauration (voir ci-dessus)

Gomme-bâton pétrissable (par exemple du type Groomstick) :
Fournisseurs de produits de conservation et de
restauration (voir ci-dessus)

Bibliographie

FLORIAN, M.-L., D.P. KRONKRIGHT et R.E. NORTON.
The Conservation of Artifacts Made from Plant Materials,
Marina del Rey (Californie, É.-U.), The Getty
Conservation Institute, 1990.

OGDEN, S. (édit.), *Caring for American Indian Objects:
A Practical and Cultural Guide*, St. Paul (Minnesota,
É.-U.), Minnesota Historical Society Press, 2004.

Par le personnel du Laboratoire de restauration
des objets de l'ICC

Première date de publication : 1983
Révision : 1988, 2010

*Also available in English.
Également publié en anglais.*

© Ministre, Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada, 2010
Nº de cat. : NM95-57/6-2-2010F
ISSN : 1191-7237